

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 24 février 2011

Relevé de décisions

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT – Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Excusé :

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

1) Mise en place d'une ligne téléphonique pour les riverains

La SemPariSeine informe les membres du comité qu'un Local d'Information Provisoire (LIP) sera ouvert au public en remplacement de l'existant situé rue Lescot à partir de mi-mars 2011 le long de la rue Berger à proximité de l'angle avec la rue Lescot.

Les horaires d'ouverture au public seront élargies passant de 16h-19h30 actuellement à 10h-20h. De plus le local dans une première phase de test sera ouvert tous les jours pour assurer un accueil optimum du public.

Enfin concernant la ligne téléphonique, la SemPariSeine fait le maximum auprès des opérateurs de téléphonie pour obtenir une mise à disposition dans les prochaines semaines d'un numéro de téléphone pour répondre aux questions des riverains de 8h à 20h tous les jours.

2) Problème de sécurité dans le quartier

M. Chavonnet fait part au comité de son entretien avec le Commissariat du 1^{er} arrondissement concernant le manque de moyen disponibles pour assurer la sécurité dans le quartier pendant la période de travaux qui va engendrer des mouvements des populations dans des espaces plus restreints (nécessité d'effectuer des rondes plus fréquentes, notamment la nuit).

La SemPariSeine propose d'attendre quelques semaines, le temps que le linéaire de palissade soit définitivement posé sur toute l'emprise du chantier, ceci afin de voir comment la situation aura évolué avec ce nouveau dispositif.

3) Non respect des horaires de livraisons des commerçants

M. Chavonnet alerte le comité sur le décalage des horaires de livraison des commerces qui se font plus matinales avec des passages avant 7h.

La SemPariSeine propose également d'attendre quelques semaines que le dispositif du chantier se stabilise et que la situation se régule. Il est proposé de reparler de ce point lors du prochain comité prévu fin mars

Il est cependant rappelé que le non respect de la réglementation concernant les horaires de livraison et la verbalisation de ces effractions dépendait d'une compétence de l'Etat, c'est-à-dire du Commissariat du 1^{er} arrondissement.

4) Animation du linéaire de palissades

La SemPariSeine présente le dispositif d'animation et d'information sur la palissade de chantier. Un plan précisant les emplacements des ouvertures dans la palissade permettant au public de voir ce qui se passe sur le chantier est présenté. Chaque ouverture est accompagnée d'informations sur la durée des travaux, le type de travaux réalisés et un visuel explicatif.

Mme Bourguinat demande qu'une attention particulière soit portée à la poursuite des afficheurs "commerciaux" sur la palissade (annonces de concerts et de sortie de disques, notamment). Elle signale qu'il y a quelques années, la police du quartier avait mené une opération très efficace qui consistait, en l'absence d'un nom d'imprimeur sur ces affiches, à poursuivre les artistes qui faisaient l'objet de ces publicités. Les amendes étant très élevées, c'est particulièrement dissuasif.

La SemPariSeine met en place un dispositif renforcé d'entretien de la palissade comprenant des prestations de nettoyage anti-graffitis et d'enlèvement des affiches, dispositif qui tend à s'améliorer dans le temps.

Il est proposé de faire un point lors du prochain comité sur ce point pour évaluer la situation et évoquer la nécessité de la rédaction d'un courrier de la Ville au Préfet de Police pour demander que des moyens soient mis en œuvre pour lutter à la fois contre l'insécurité dans le quartier, le non-respect des horaires de livraison des commerces et la poursuite des afficheurs.

5) Composition du comité de suivi des travaux

M. Mahfouz informe le comité que lors des précédentes étapes de la concertation, ne pouvant être présent, il avait successivement demandé à M. Chavonnet, puis à M. Laborde de le représenter. Dans le cadre de la phase chantier et du comité de suivi des travaux, M. Mahfouz souhaite désormais être représenté uniquement par un commerçant de surface.

Cependant, les membres du comité, à l'exception de Mme Bourguinat, ne voient pas d'objection à ce que M. Laborde participe encore au comité de suivi en tant qu'ancien membre actif de la concertation et en tant que personne ayant un regard extérieur averti sur le projet des Halles.

Mme Bourguinat propose d'élargir la composition du comité de suivi à un membre représentant les SDF, M. Mark Coffie, membre du CA de la bagagerie Mains libres. Les membres du comité de suivi approuvent cette proposition.

Il est cependant rejeté majoritairement la proposition de Mme Bourguinat d'élargir la composition du comité à un membre représentant syndical des salariés du Forum. Il est rappelé que les directions des magasins du Forum ont pour obligation légale de transmettre toute l'information sur le projet à leurs salariés. La SemPariSeine, en partenariat avec le GIE des commerçants du Forum organisant régulièrement la transmission de l'information auprès des commerçants.

En ce qui concerne la participation au comité d'un membre de la FNAUT (association d'usagers des transports), le comité s'appuiera sur l'avis de la RATP et propose de ne faire appel que ponctuellement sur certains sujets en rapport avec les transports à l'appui de cette association.

Les membres du comité expriment le souhait que la composition du comité se limite à un nombre restreint de personnes directement concernées par les problématiques liées au chantier de réaménagement des Halles (personnes habitant, vivant, travaillant dans le quartier).

6) Question sur le futur local d'information du public

La SemPariSeine informe les membres du comité que le futur local d'information du public, qui sera ouvert au fin 2011, se trouvera sur la place J. du Bellay. Des visites du site seront également organisées pour expliquer le projet et le chantier. De plus, une plateforme située à environ 3 m de hauteur sera également installée à proximité de la porte du Pont-Neuf le long de la rue Berger pour permettre au public de pouvoir observer le chantier en libre accès.

7) Mise en ligne des compte-rendus des réunions publiques de début 2011

La SemPariSeine indique que les compte-rendus des réunions du 18/01/11 et du 04/02/11 seront mis en ligne en début de semaine du 28/02 sur Paris.fr et sur Parisleshalles.fr.

8) Solutions pour permettre la traversée du jardin pendant les travaux

Une traversée Nord/Sud du jardin sera rétablie en septembre 2011 via un cheminement sécurisé entre les 2 emprises des chantiers Aire de jeux et Cité de Chantier.

De plus, un « raccourci » via un escalier sera aménagé prochainement entre la rue de Viarmes et le passage le long des Pyramides pour limiter le trop long détour qu'occasionne le cheminement actuel.

9) Réinstallation du manège

M. Hucher signale au comité qu'à ce jour, la SemPariSeine et la Ville n'ont pas encore été contacté par le propriétaire du manège pour savoir s'il confirmait se réinstaller sur le site. Le propriétaire prévoyait de se réinstaller printemps 2011.

10) Début des travaux sur l'aire de jeux des 7/12 ans

La SemPariSeine informe le comité que les travaux réalisés en ce moment jusqu'en septembre 2011 concerne la réalisation de la plateforme accueillant les jeux qui seront ensuite réalisés par l'équipe d'Henri Marquet Sculpteur dont la phase de réalisation est estimée à 4 mois.

11) Solution d'utilisation du bois récupéré suite à la coupe des arbres

La Ville mène actuellement une réflexion sur les diverses utilisations possibles avec le bois récupéré suite à la coupe des arbres du jardin. Plusieurs solutions sont étudiées (réalisation de sculptures ou fabrication de mobilier) via des dons à des associations nécessitant une délibération du Conseil de Paris.

Le contact au sein de la Ville sur cette question est Nathalie Daclon.

12) Solution de récupération des végétaux dans le jardin

La SemPariSeine informe le comité que la récupération des végétaux du jardin a été effectuée en amont par les services de la DEVE avant le début des travaux.

Dans le cadre des travaux actuels, il s'avérerait trop compliqué pour des raisons juridiques et administratives de mettre en place un système de donation aux particuliers qui en ferait la demande car cela nécessiterait une délibération du Conseil de Paris.

13) Application de la charte sur la question des chats

La SemPariSeine a redemandé à l'entreprise de travaux de bien appliquer les termes de la charte concernant la problématique des chats. Il a été redonné à l'entreprise de travaux le bon numéro de téléphone de la responsable de l'association Chadhal. Il est convenu que le chef de chantier appellera cette personne dans les seuls cas où un chat se retrouverait immobilisé suite à une blessure ou dans le cas où il serait facilement récupérable.

14) Mise à disposition des membres du comité des essais en soufflerie de la Canopée

La SemPariSeine mettra prochainement à disposition de Mme Bourguinat des exemplaires papier des 3 essais en soufflerie réalisés par le CSTB pour la Canopée.

15) Divers

La SemPariSeine et M. Sebbag confirme au comité que le kiosque qui sera implanté au niveau -1 de la l'accès Lescot du Forum est en cours de réalisation. Il s'agira d'un kiosque moderne avec différents écrans d'information.

La SemPariSeine informe le comité que la 1^{ère} réunion de la Commission de Règlement Amiable (CRA) se tiendra en mars 2011. D'ici là, une réunion d'information de l'ensemble des commerçants de surface du périmètre de l'opération sera organisée par la SemPariSeine pour informer ces commerçants sur le projet, le déroulement des travaux et le dispositif mis en place pour l'indemnisation. Le Président de la CRA sera également présent à cette réunion.

-

Le prochain comité de suivi aura lieu le JEUDI 31 MARS A 18H
(adresse du lieu de la réunion communiquée ultérieurement)